

MASTAR®

MORTIER DE SCELLEMENT

Mortiers spéciaux



Mise à jour du 09/10/2024

Propriétés

MASTAR® est un mortier hydraulique de scellement certifié NF selon NF030 - AFNOR CERTIFICATION, www.marque-nf.com, constitué de : ciment PMES, sable pur et calibré et additifs appropriés. Mortier de scellement conforme à la norme NF EN 1504-6, il est un adapté aux classes d'exposition XC4, XF1 et XA3 définies par la norme béton NF EN 206/CN.

De nombreux essais ont permis de valider ses performances et d'aboutir à un produit aux propriétés suivantes :

- Expansion contrôlée,
- Retrait compensé,
- Résistances mécaniques initiales et finales exceptionnelles,
- Très grande adhérence aux bétons et aux aciers.

MASTAR® est un produit prêt à gâcher avec de l'eau.

Il permet d'obtenir selon la quantité d'eau :

- un mortier truellable (position plafond, mur et plancher),
- un mortier de consistance très fluide, sans ségrégation (position plancher).

Domaines d'application

- Scellement de fers à bétons (aciers HA),
- Scellement de tiges filetées (boulons d'ancrage),
- Scellement de poteaux,
- Matage pour appuis (remplissage de joints avec MASTAR® à consistance très ferme),
- Assemblage d'éléments préfabriqués.

Caractéristiques

Aspect	Poudre grise
Granulométrie	0 à 2 mm
Densité du mortier frais	2,1
Températures d'utilisation	+ 5°C à + 35°C

Mise en œuvre

Selon la quantité d'eau ajoutée, MASTAR® peut être coulé, damé, tassé et pompé.

Nature des supports :

Bétons, roches, pierres de taille.

État des supports :

Propres, dépoussiérés, non gras et non gelés, débarrassés de toutes parties friables et humidifiés 24h avant (éliminer cependant l'eau résiduelle).

Agés d'au moins 28 jours.

Application :

Ne pas gâcher le MASTAR® à des températures < à 0°C.

Caractère normalisé à 3,88 L d'eau par sac : orientation horizontale/en mur et verticale/en plancher.

Gâcher dans un malaxeur vertical ou à l'aide d'un agitateur à faible vitesse de rotation (environ 500 tr/min).

Le mélange doit être utilisé dans l'heure qui suit (à 20°C).

Une fois les scellements réalisés, les protéger de la dessiccation par pulvérisation de PROTECSOL® (produit de cure).

Ne pas couler plus de 2 sacs de 25 kg de MASTAR® pur, soit environ 30 L de mortier gâché, pour un unique élément.

Faire un béton MASTAR® (Détails ci-après. Nous consulter pour plus d'informations).

Performances

Attention entre 0°C et + 9°C : les résistances au jeune âge augmentent plus lentement.

Résistances mécaniques sur 4x4x16 à 20°C en MPa (dosage : 3,88 L d'eau pour un sac de 25 kg) :

	24 h	7 jours	28 jours
Compression	50,4	52,4	74,9
Flexion	7,1	10,9	11,6

Essais réalisés en laboratoire.

Temps de prise :

	Début	Fin
Mortier gâché (5,25 L d'eau par sac de 25 kg)	5h42	8h12

Essais réalisés en laboratoire.

Cas du béton MASTAR® (proportion mortier-granulat : 1-1) :
Consistance plastique 3,88 L d'eau par sac de 25 kg

	24 h	7 jours	28 jours
Compression	44,6	57,8	76,3
Flexion	7,2	10,7	11,2

Essais réalisés en laboratoire sur éprouvettes 4 x 4 x 16

Pour le béton MASTAR®, gâcher 25 kg de graviers de granulométrie 3/8 ou 4/8 + 3,88 L d'eau par sac de 25 kg de MASTAR®.

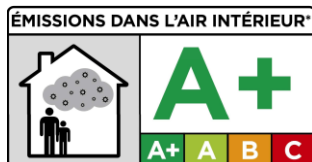
Pour le béton MASTAR®, il est recommandé de contacter le responsable commercial de votre région.
Rq : la certification NF du MASTAR® a été obtenue avec le mortier prêt à l'emploi, sans ajout de graviers.

Dosage

Consistance ferme (plafond) : 2,2 L d'eau/sac de 25 kg
Consistance plastique (normalisée en mur et plancher) : 3,88 L d'eau/sac de 25 kg
Consistance très fluide (en plancher) : 4,2 à 4,6 L d'eau/sac de 25 kg

Sécurité

Consulter la fiche de données de sécurité.



**Information sur le niveau d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*

Stockage

1 an dans son emballage d'origine non ouvert à l'abri de l'humidité.

Conditionnement

Sac de 25 kg
Palette de 1400 kg, soit 56 sacs


0333
TECHNIQUE BETON - ZI Avenue Albert Einstein 77550 Moissy Cramayel - France 10 MASTAR-RPC-2013 07 01-00001
EN 1504-6:2006 - Catégorie mur
MASTAR
Produit d'ancrage
Résistance à l'arrachement : Déplacement $\leq 0,6$ mm pour une charge de 75kN Teneur en ions chlorures : 0,014 % Classement au feu : Euroclasse A1 Substances dangereuses : conforme à 5.3

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés à titre indicatif et correspondent à nos connaissances actuelles. Ils ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité en cas d'utilisation non conforme ou inadaptée de nos produits.

Etant donné les multiples possibilités d'emploi, nos recommandations ne dispensent pas les utilisateurs d'effectuer leurs propres essais. Notre laboratoire et le service technique vous fourniront les renseignements que vous désirez et se tiennent à votre entière disposition.

TAM Groupe Z.I. Avenue Albert Einstein.
CS 90043 - 77555 Moissy Cramayel Cedex - France
S.A.S. au capital de 883 332 € RCS Melun B
SIRET 313 659 674 00029 - FR 76 313 659 674

Tél. : + 33 1 64 13 30 00 – tamgroupe@tamgroupe.fr – www.tamgroupe.fr